



RELEVÉ DE DECISIONS MUNICIPALES (1^{er} semestre 2018)

Personnel communal

- Engagement de Madame Isabel MACHADO NUNES en qualité de dame de ménage aux écoles, effet au 1^{er} janvier 2018.
- Engagement de Monsieur Akin KORHAN en qualité d'assistant de sécurité publique pour un contrat à durée déterminée d'une année, avec effet au 1^{er} juin 2018.
- Engagement de Madame Luljete BISLIMI en qualité de dame de ménage aux écoles, effet au 1^{er} juillet 2018
- Engagement de Monsieur Giuseppe FIGLIOLA en qualité de concierge au collège du Fey, effet au 1^{er} août 2018.
-

I. Procédés de réclame autorisés

- Centre culturel Turc, Place de la Gare 13, 2 procédés de réclame.
- Vaudoise Assurances, Place St-Etienne 4, procédés de réclame.
- JOBA, ZI Le Grand-Pré 5a, 3 procédés de réclame.
- Black Pearl Tattoo, St-Bernard 7, 1 procédé de réclame.
- STEINFORM AG, Eugène-Burnand, 2 procédés de réclame.
- THE LOFT, rue Grenade 19, 1 procédé de réclame.
- Boutique SHALOM, rue Mauborget 10, 2 procédés de réclame.
- Chez Keetha, rue Grenade 1, 2 procédés de réclame.

II. Couleurs et tuiles autorisées pour les bâtiments

- Levant 1a et Yverdon 24a, Gezim STOLLIQI, beige clair et taupe pour les façades, stores anthracites et tuiles rouge naturel.
- Bourg 28, Thierry BRUN, jaune ocre pastel pour les façades, reste inchangé.
- Château 1, Thierry BRUN, blanc, reste inchangé.
- Yverdon 4, Marc-André JAN, brun foncé pour les parties boisées, blanc cassé sur les façades en maçonnerie.

III. Autorisations sans enquête (111 LATC)

- Dent-d'Oche 2, Patrick AUBORT, pompe à chaleur air/eau
- Devin 13, Éric SAVOY, création de fenêtre.
- Levant 7D, Alexandre ANTHONIOZ, clôture de parcelle.
- Place St-Etienne 6, Fondation Cherpillod, travaux urgents de chaufferie.
- Château-Sec 39 et 41, DEPRAZ et consorts, isolation périphérique.
- Belflori 2, Henri MENNET, pose d'un cabanon de jardin.
- Cerjat 2b, RAIFFEISEN, aménagement d'une salle de pause.
- Bussy 31, Patrick et Monique FAUCHERRE, cabanon de jardin.
- Bussy 49, Paul-Henri GENTON, aménagements extérieurs.
- Fey 17, Augusto DUARTE, dalles pour piscine démontable.
- Fey 1, Patrick PAHUD, local à vélos.
- Chermet 1, Jean-Paul et Linda CROTTI, remplacement de cabanon.
- Chalet Rouge 15A, Giancarlo OMBELLI, Velux.
- Jolimont 6, Luc GRANDJEAN, couvert à terrasse.
- Devin 3, MODEL SA, goudronnage et marquage place de parc.
- Combe 2, Bruno BENTO, mur de soutènement.
- Chalet Rouge 13A, Jean-Philippe STECK, piscine démontable.

IV. Autorisations pour l'installation de panneaux photovoltaïques

- Chalet du Mont 4, Véronique DELACRETAZ, 22.4 m² de panneaux photovoltaïques.
- Bussy 61, Denis BULA, 32 m² de panneaux photovoltaïques.
- Martherenges 6, Régis OTASEVIC, 23m² de panneaux photovoltaïques.
- Colline 7, CROTTI Architectes SA, 33.40m² de panneaux photovoltaïques.

La Municipalité

Moudon, le 28 juin 2018